

## OULIMATA NDIAYE DIASSÉ, DIRECTRICE DE UMOA-TITRES

“ Le Marché des Titres Publics se positionne comme la principale source de financement intérieur des États ”



Propos recueillis par Dr Abdou DIAW

*Dans cette interview exclusive, la Directrice de UMOA-Titres, Oulimata Ndiaye Diassé, aborde les enjeux et défis du Marché des Titres Publics de l'UEMOA. À l'en croire, au 30 juin 2025, le montant total mobilisé par les États s'établit à 6 993,75 milliards de FCFA contre 3 794,48 milliards de FCFA en glissement annuel, soit une hausse de 84,31%. Des chiffres qui, à son avis, illustrent pour les États de la zone, l'effectivité de la satisfaction de leurs besoins de financement sur le marché local. Cependant, elle considère qu'il faut relever les défis de la diversification de la base des investisseurs, caractérisée par une forte prépondérance des banques.*

## Le marché des Titres publics cristallise actuellement les attentions dans plusieurs États de la zone. Quel bilan tirez-vous du premier semestre de 2025 ?

Le premier semestre de l'année 2025 est, à l'instar de l'année 2024, marqué par la persistance des conditions économiques et financières difficiles tant sur le plan international que régional. Cependant, en dépit de ce contexte peu favorable, le Marché des Titres Publics (MTP) affiche un bilan globalement satisfaisant au premier semestre 2025.

En effet, au 30 juin 2025, le montant total mobilisé par les États s'établit à 6 993,75 milliards de FCFA contre 3 794,48 milliards de FCFA en glissement annuel, soit une hausse de 84,31%.

Le taux de couverture des émissions sur la période, ressort à 128,33% contre 124,57% en glissement annuel.

Ces chiffres illustrent pour les États de la zone, l'effectivité de la satisfaction de leurs besoins de financement sur le marché local au travers de 125 émissions contre 91 interventions à la même période de l'année précédente. En termes de caractéristiques, les Bons Assimilables du Trésor (BAT) représentent 52,63% des instruments émis contre 47,37% pour les Obligations Assimilables du Trésor (OAT).

Les rendements moyens des instruments usités sur la période s'affichent à 8,38% pour les maturités courtes allant du 3 mois au 12 mois et 7,91% pour les OAT contre respectivement 7,99% et 8,23% une année plus tôt.

Il est à souligner que malgré ces performances inédites du Marché des Titres Publics qui se positionne aujourd'hui comme la principale source de financement intérieur des États membres de l'Union, des efforts restent à consentir pour consolider davantage les acquis à travers notamment la diversification de la base des investisseurs qui est composée à près de 90% de banques.

**Aujourd'hui, l'un des chantiers est la diversification de la base des investisseurs en attirant plus d'institutionnels. Où en êtes-vous avec cette politique ?**

Effectivement, l'un des principaux défis du marché régional des titres publics porte sur la diversification de la base des investisseurs qui, comme souligné tantôt, est caractérisée par une forte prépondérance des banques. Au regard des enjeux attachés à cette diversification, celle-ci a été identifiée depuis plusieurs années comme un axe stratégique de développement du Marché des Titres Publics, et reste de ce fait, inscrite au rang des principales préoccupations des hautes Autorités de l'Union.

Cette problématique se pose à l'avenir tant plus



d'acuité en raison de la nature des ressources et des contraintes réglementaires des principaux investisseurs que sont les banques. Ces dernières sont confrontées à des limites majeures concernant non seulement les maturités sur lesquelles elles peuvent investir, mais aussi leur capacité d'absorption au regard des besoins de financement croissants des États membres de l'Union sur le marché local.

A cet effet, le plan stratégique de développement du MTP 2023-2027 indique la nécessité d'élaborer une cartographie de la base des investisseurs pour évaluer le potentiel du marché, de renforcer et mettre en valeur la fonction de distribution de titres auprès des acteurs et de renforcer l'éducation financière à travers des sensibilisations par des ateliers de formation, masterclass et webinaires sur l'intérêt d'investir sur le MTP. Par ailleurs, il devient urgent d'harmoniser et de clarifier les règles fiscales afin de donner plus de visibilité aux investisseurs autres que bancaires... Enfin, des actions spécifiques

sont menées pour renforcer l'attractivité du marché régional des titres publics auprès des investisseurs internationaux.

**A votre avis, comment les compagnies d'assurance et les fonds de pension peuvent constituer des opportunités de développement pour le marché des titres ?**

Au prime abord, nous tenons à saluer le rôle majeur des acteurs principaux que sont les banques dans le processus de développement du marché régional des titres publics. Elles accompagnent le MTP depuis sa création, et contribuent fortement au financement des besoins des États membres de la zone UE-MOA sur ce marché. Toutefois, à l'instar des marchés les plus avancés, nous devons œuvrer pour le renforcement de l'apport des investisseurs institutionnels non bancaires comme les compagnies d'assurance vie et les fonds

de pension dont les ressources sont plus adaptées aux émissions de maturités longues. En effet, la structure des ressources de ces entités est plus stable et favorise des investissements sur la partie longue de la courbe des taux tout en contribuant significativement à l'approfondissement du marché. Le renforcement de la participation des investisseurs institutionnels devient crucial d'autant que selon le bilan du premier semestre 2025, sur les 6 993,75 milliards levés par les Etats de l'Union, plus de moitié 52,63% (3 680 milliards) portent sur des titres de maturités courtes.

En outre, l'examen du bilan des compagnies d'assurance et des caisses de retraites, respectivement à l'aune du code CIMA et du règlement N° 38/CM/CIPRES, indique que celles-ci disposent d'une marge de progression pour l'achat des actifs financiers tels que les titres publics.

Par ailleurs, une participation plus accrue des investisseurs institutionnels permettrait de mitiger les risques inhérents à une concentration de la dette souveraine sur le secteur bancaire, la capacité d'absorption des banques étant très largement entamée au regard de la taille de leurs bilans.

**Dans une ère où l'intelligence artificielle gagne du terrain, comment le digital peut-il être un atout majeur pour le MTP ? Avez-vous pris des initiatives en ce sens ?**

A l'ère actuelle de la révolution numérique, les outils digitaux et l'intelligence artificielle (IA) constituent effectivement une opportunité majeure pour dynamiser le Marché des Titres Publics à travers notamment l'élargissement de la base des investisseurs (plateforme digitale d'investissement & robo-advisors etc.). Ces outils devraient également favoriser une optimisation du processus des émissions et de gestion de la dette, l'amélioration de la liquidité, la transparence et la réduction des risques, ou encore la modernisation de l'infrastructure de marché à travers notamment l'interconnexion sécurisée entre le système bancaire et les plateformes de gestion des titres.

Toutefois l'implémentation de ces différents éléments est adossée à plusieurs défis à relever en amont. La fracture numérique avec le niveau de bancarisation



relativement faible en zone UMOA (24,3% en 2022) en est un. Un second défi est la question de la cybersécurité qui nécessite de renforcer les infrastructures contre les cyber-risques. A cela, il faut enfin ajouter les contraintes réglementaires avec l'amélioration du cadre réglementaire existant et son adaptation au contexte de marché.

Au regard des enjeux et défis liés au recours à ces outils numériques et conscients de leur caractère incontournable dans un horizon très proche, nous sommes pour le moment au tout début d'une phase préliminaire de réflexions pour définir éventuellement une stratégie de leur intégration aux dispositifs opérationnels du MTP.

**Après des années de mise en œuvre, quelle appréciation ou évaluation faites-vous de la plate-forme SAGETIL ?**

Les Infrastructures de Marchés Financiers (IMF) sont des piliers majeurs de tout système financier au regard principalement du caractère systémique des transactions réalisées à travers ces plateformes.

Le système SAGETIL-UMOA (Système Automatisé de Gestion des Titres et de la Liquidité) est une IMF mise en place par la Banque Centrale en 2014 et qui a pour objectif de faciliter le déroulement des opérations du marché monétaire et de celui des titres publics par adjudication dans la zone UMOA. En effet, elle traite des opérations interbancaires,

des émissions de titres publics, des opérations de refinancement des banques aux guichets de la BCEAO. Elle assure aussi une fonction de conservation (Dépositaire Central) et de règlement-livraison des titres publics émis par adjudication. Selon le dernier rapport de la BCEAO sur les infrastructures de marchés financiers, SAGETIL UEMOA a traité sur l'année 2023, un volume de 28 316 opérations pour un montant global de 381 345 milliards FCFA.

Ainsi, la mise en place du SAGETIL constitue une avancée majeure dans le développement et l'intégration des marchés de capitaux dans l'Union et celui du Marché des Titres Publics, en renforçant notamment sa transparence et la maîtrise du risque opérationnel.

### **Actuellement des montants records sont levés sur le MTP. Comment appréciez cette tendance et la liquidité du marché ?**

Il convient ici de saluer à nouveau la mobilisation de l'ensemble des investisseurs qui témoignent chaque jour leur confiance et leur engagement aux côtés des Etats membres de l'Union au travers de leur participation aux émissions de titres publics.

En effet, sur le premier semestre 2025, les volumes mobilisés sont significativement en hausse (+84,31%) par rapport à la même période de l'année 2024. Cela dénote une amélioration de la situation de liquidité dans le système bancaire, qui s'est d'ailleurs aussi traduite par une baisse des volumes de refinancement sollicités par les banques aux différents guichets de la BCEAO. A titre illustratif, entre décembre 2024 et juin 2025, selon les informations publiées par la BCEAO, l'encours des injections de liquidité de la Banque Centrale est passé de 9 387,3 milliards FCFA à 8 091,36 milliards FCFA, soit une baisse de 1 295,94 milliards FCFA (16%).

### **La dynamisation du marché secondaire est également une grande priorité. Qu'est ce qui a été fait et quels sont les chantiers majeurs ?**

La dynamisation du compartiment secondaire du Marché des Titres Publics est effectivement une des actions prioritaires pour assurer l'approfondissement de ce marché. Elle constitue d'ailleurs un des axes majeurs du Plan

Stratégique 2023-2027 de développement dudit marché.

Au rang des principales réalisations, figurent :

- la mise en place du cadre des Spécialistes en Valeur du Trésor (SVT), partenaires privilégiés des Emetteurs ayant notamment pour mission d'animer le marché secondaire. En tant que teneurs de marché, ils s'engagent à acheter et à vendre des titres à tout moment, ce qui contribue à maintenir un niveau de liquidité sur le marché. Cependant, l'évaluation récente des activités des SVT fait ressortir la nécessité d'améliorer le cadre existant afin d'équilibrer les obligations et les privilèges de ces SVT, afin de les inciter à mieux jouer leur rôle.

- la mise en place d'une courbe des taux basée sur les rendements du marché primaire pour chaque Emetteur. Cette courbe, publiée sur une base hebdomadaire sur le site de UMOA-Titres, aide à disposer de références pour les rendements des titres à différentes maturités. Elle oriente les investisseurs dans l'évaluation du risque et du rendement des titres, facilitant ainsi la prise de décision.

- l'institution de conventions de marché secondaire et de cotation des titres dans le but de standardiser les règles et pratiques afin de faciliter les échanges entre les différents acteurs du marché.

Au-delà de ces actions, nous travaillons également au renforcement de la transparence du marché. A cet égard, des mesures ont été adoptées pour améliorer la publication des informations du marché secondaire, contribuant à renforcer la confiance des investisseurs. Ainsi, des rapports sur les transactions du marché secondaire sont également publiés chaque semaine.

Enfin, un programme de formation et de sensibilisation est mis en œuvre dans le cadre du développement du marché secondaire. Ces actions de formation et le programme de Certification CISI (Chartered Institut for Securities and Investment) sont destinés à aider les acteurs du marché à mieux comprendre les mécanismes de négociation et d'investissement.

Quant aux chantiers majeurs à venir, ils portent notamment sur :

- l'implémentation d'une plateforme de cotation et de négociation des titres publics sur le marché secondaire en vue de faciliter les transactions sur ce mar-

ché, tout en garantissant l'efficacité et la transparence des échanges, avec une meilleure visibilité sur les prix et les volumes des transactions. Ainsi, le processus de négociation et de transaction sera simplifié autant pour les titres que pour les opérations interbancaires...

- la réforme du cadre des SVT dans le but d'améliorer son efficacité et assurer le placement des titres sur le marché primaire ainsi que la liquidité du marché secondaire.

### **Les perspectives pour le reste de l'année 2025 ?**

Les conditions du marché quoiqu'en amélioration demeurent difficiles en 2025. Dans ce contexte, il est important de saluer la résilience du marché comme l'attestent les performances réalisées au cours du premier semestre 2025.

Aussi, nous notons une amélioration de la liquidité bancaire dans un contexte d'un premier desserrement de la politique monétaire de la BCEAO marqué par la récente décision du Comité de Politique Monétaire de baisser les taux directeurs de la BCEAO maintenus inchangés depuis décembre 2023.

Si cette tendance se maintient, elle pourrait induire un repli des taux de sorties des émissions sur le marché. C'est sans doute le moment pour les investisseurs de changer de stratégie pour se positionner davantage sur les maturités moyennes et longues afin de bénéficier de rendements intéressants et maintenir le niveau de rentabilité de leur portefeuille.

Dans ce contexte, UMOA-Titres réaffirme son engagement à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du Marché des Titres Publics afin de favoriser son développement harmonieux et durable.

À travers une stratégie d'émission structurée, une communication renforcée et des initiatives de sensibilisation, l'institution s'emploie à créer un environnement propice à la mobilisation efficace de l'épargne intérieure. Cette dynamique vise à garantir un accès optimal aux ressources nécessaires au financement des économies des Etats membres de l'UEMOA, tout en renforçant la transparence, la prévisibilité et la profondeur du marché.

# LE MARCHÉ

*Mensuel de référence des décideurs et des investisseurs*

---

<https://lemarche.finance/>